



Test de positionnement en début de première année de CAP 2024 : des résultats en baisse en résolution de problèmes

En septembre 2024, les élèves de première année de CAP ont été évalués en littérature en numératie sur support numérique, soit un peu plus de 2 900 élèves dans l'académie de Versailles. Près de huit élèves sur dix ont une bonne capacité à comprendre les textes proposés en compréhension de l'écrit. En résolution de problèmes, ils sont plus de sept élèves sur dix à avoir une maîtrise partielle ou totale des compétences évaluées. Depuis 2022, le retard des résultats de l'académie par rapport au niveau national s'accroît.

Les performances des garçons se rapprochent de celles des filles en compréhension de l'écrit et s'éloignent en résolution de problèmes, tout comme celles des élèves en retard scolaire par rapport aux élèves « à l'heure ». Le secteur privé affiche de meilleurs résultats par rapport au secteur public avec des écarts en hausse sauf en fluence où ces écarts diminuent fortement. Si le secteur privé sous contrat affiche de meilleurs résultats que le secteur public c'est parce qu'il accueille plus souvent des élèves socialement favorisés.

77 % des élèves maîtrisent la compréhension de l'écrit en littérature et 71 % maîtrisent la résolution de problèmes en numératie

En septembre 2024, plus de 48 000 élèves scolarisés en première année de CAP dans près de 1 600 établissements publics et privés sous contrat ont passé une évaluation sur support numérique en France. Cet effectif représente à peu près 2 900 élèves dans plus de 100 établissements de l'académie de Versailles.

77 % des élèves de première année de CAP de l'académie ont une bonne capacité à comprendre les documents proposés en compréhension de

l'écrit (graphique 1). Ce taux est inférieur pour la résolution de problèmes en numératie : 71 % (graphique 2).

L'académie présente des résultats inférieurs au niveau national (-4 points en compréhension de l'écrit et -8 points en résolution de problèmes). Par rapport à 2023, les résultats sont stables en compréhension de l'écrit et en baisse en résolution de problèmes (-2 points).

Légère baisse des écarts entre les filles et les garçons en compréhension de l'écrit et légère hausse en résolution de problèmes

Avec un taux de maîtrise de 81 %, les filles devançant de 6 points les garçons dans la compréhension de l'écrit en littérature (graphique 1). La tendance s'inverse pour la résolution des problèmes en numératie, où les résultats des garçons sont nettement meilleurs ; 75 % d'entre eux font preuve d'une maîtrise partielle ou totale contre 63 % des filles, soit un écart de 12 points (graphique 2). Au niveau national, l'écart entre garçons et filles est légèrement plus élevé (7 points) que celui observé en académie en compréhension de l'écrit, toujours

en faveur des filles. Par contre, il est plus faible en résolution de problèmes : 7 points à la faveur des garçons pour le national contre 12 points pour l'académie. Par rapport à 2023, l'écart entre garçons et filles baisse de 1 point en compréhension de l'écrit en raison d'une hausse de 1 point des résultats chez les garçons. Inversement, il augmente de 2 points en résolutions de problèmes en raison d'une baisse des résultats plus prononcée chez les filles (-4 points) que chez les garçons (-2 points).

Baisse des écarts de réussite entre les élèves « à l'heure » et les élèves en retard scolaire en compréhension de l'écrit et légère hausse en résolution de problèmes

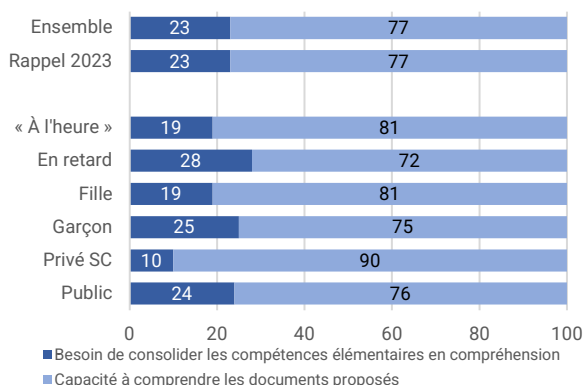
Les résultats en compréhension de l'écrit des élèves en retard scolaire sont nettement inférieurs à ceux

considérés « à l'heure » : 81 % des élèves « à l'heure » ont une bonne capacité à comprendre les textes en

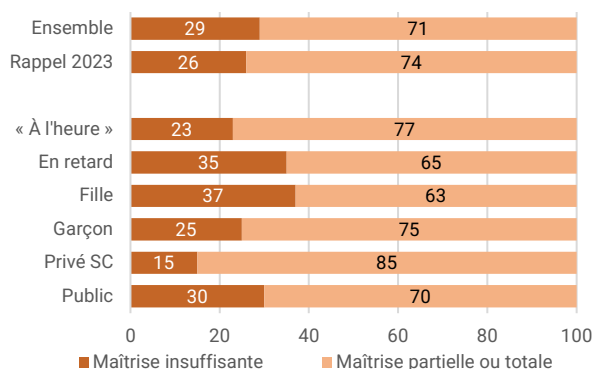
littératie, contre 72 % des élèves ayant déjà redoublé, soit un écart de 9 points (*graphique 1*). En résolution de problèmes, l'écart entre les élèves « à l'heure » et les élèves en retard scolaire s'établit à 12 points (77 % contre 65 %). Ces écarts sont identiques à ceux du national. Par rapport à 2023, l'écart de réussite entre les élèves « à l'heure » et ceux en

retard baisse de 2 points en compréhension de l'écrit, en raison d'une baisse des résultats des élèves « à l'heure » (- 2 points), et augmente de 1 point en résolution de problèmes, conséquence d'une baisse des résultats légèrement plus importante chez les élèves en retard scolaire (- 3 points) que chez les élèves « à l'heure » (- 2 points).

Graphique 1 : Maîtrise des connaissances et des compétences en première année de CAP en compréhension de l'écrit



Graphique 2 : Maîtrise des connaissances et des compétences en première année de CAP en résolution de problèmes



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles

Source : test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2024, Depp

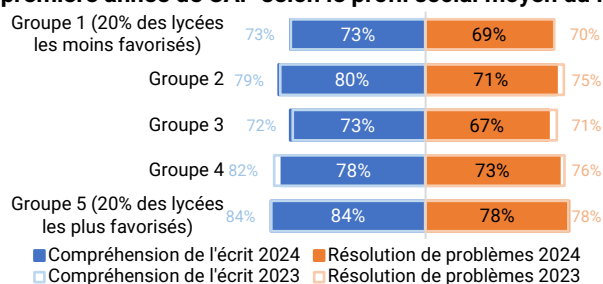
Des résultats bien en deçà pour les lycées les moins favorisés, notamment en résolution de problèmes

À partir du classement des établissements selon l'indice de position sociale (IPS) de la Depp (*Benabdallah, 2020*), les taux de maîtrise apparaissent relativement échelonnés, comme au niveau national, entre les établissements appartenant au groupe des 20 % les moins favorisés socialement (groupe 1) jusqu'aux établissements appartenant au groupe des 20 % les plus favorisés (groupe 5) : hormis le groupe 2 en compréhension de l'écrit et le groupe 3 en résolution de problèmes, le niveau des acquis des élèves est corrélé au profil social des établissements (*graphique 3*).

Les disparités entre les établissements les plus favorisés et ceux les moins favorisés sont importantes en compréhension de l'écrit : 84 % de taux de maîtrise pour les lycées les plus favorisés contre 73 % pour les lycées les moins favorisés, soit 11 points d'écart. En résolution de problèmes, l'écart

entre les groupes est relativement faible, 9 points, comme au niveau national. Par rapport à 2023, ces écarts sont stables en compréhension de l'écrit et augmentent de 1 point en résolution de problèmes.

Graphique 3 : Maîtrise des connaissances et des compétences en première année de CAP selon le profil social moyen du lycée



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement de début de CAP, septembre 2024, Depp

Des résultats à l'avantage du secteur privé sous contrat, avec des écarts en hausse par rapport au secteur public

Les différences de maîtrise des connaissances et compétences sont très marquées entre les élèves du privé sous contrat et ceux du public.

En compréhension de l'écrit, 14 points séparent les taux de maîtrise obtenus dans les deux secteurs :

90 % dans le privé sous contrat, contre 76 % dans le public (*graphique 1*). Cet écart est légèrement supérieur en résolution de problèmes, 15 points (85 % dans le privé sous contrat, contre 70 % dans le public) (*graphique 2*). Ces écarts se retrouvent au

niveau national, toujours à l'avantage du privé sous contrat : 13 points en compréhension de l'écrit et 11 points en résolution de problèmes.

Par rapport à 2023, ces écarts sont en hausse dans l'académie : + 4 points en compréhension de l'écrit et en résolution de problèmes. Ces augmentations résultent de l'évolution des résultats plus favorable au secteur privé sous contrat par rapport au secteur public : respectivement, +3 et -1 point en

compréhension de l'écrit et +1 et -3 points en résolution de problèmes.

Si les élèves scolarisés dans les lycées privés sous contrat présentent de meilleurs résultats que ceux du secteur public, c'est parce qu'ils sont davantage issus de milieux sociaux favorisés que leurs homologues du secteur public. 48% des lycées appartenant au groupe des 20% les plus favorisés socialement sont privés alors qu'ils sont totalement absents du groupe de lycées les moins favorisés.

De nettes différences de performance à niveau social équivalent

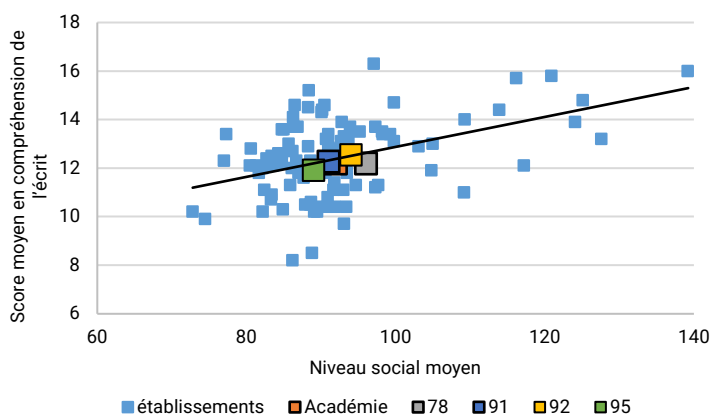
En complément, les résultats aux évaluations en début de première année de CAP peuvent être analysés au prisme de la performance des élèves évaluées grâce au score obtenu aux épreuves.

Les scores de réussite aux tests spécifiques sont calculés à partir du nombre d'items réussis en littérature (18 items au total pour la compréhension de l'écrit) et en numératie (26 items au total pour la résolution de problèmes).

Les scores académiques atteignent 12 en compréhension de l'écrit et 15 en résolution de problèmes contre respectivement 13 et 16 au niveau national (graphiques 4 et 5).

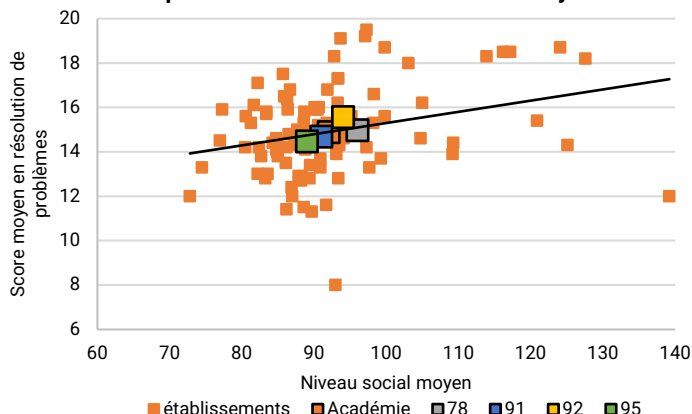
Les scores moyens par lycée sont très légèrement corrélés à leurs IPS, notamment en compréhension à l'écrit. Cependant, à niveau social équivalent, de nettes différences de performance entre établissements sont observées (graphiques 4 et 5).

Graphique 4 : Score moyen en compréhension de l'écrit selon le niveau social moyen



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement en début de CAP, septembre 2024, Depp

Graphique 5 : Score moyen en résolution de problèmes selon le niveau social moyen



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
Source : test de positionnement en début de CAP, septembre 2024, Depp

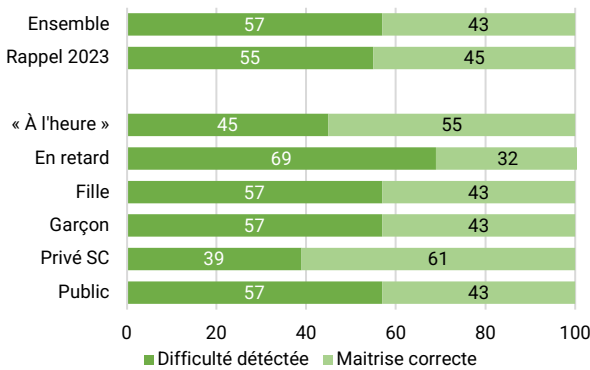
Forte baisse des écarts de résultats entre les secteurs public et privé sous contrat en fluence

Comme à la rentrée 2023, un test de fluence est proposé à l'ensemble des élèves de CAP. Il consiste à lire le maximum de mots d'un texte de 223 mots en une minute. Dans l'académie, 43% des élèves lisent 120 mots ou plus en une minute, en baisse de 2 points, contre 50% au national, en hausse de 1 point (graphique 6). Les filles comme les garçons sont 43% à lire 120 mots ou plus en une minute, alors qu'on constatait 6 points d'écart en faveur des filles à la rentrée précédente. Les élèves en retard scolaire sont 32% à lire au moins 120 mots en une minute contre 55% pour les élèves « à l'heure », soit un écart de 23 points, en hausse de 5 points par rapport à 2023 en raison d'une baisse des résultats des élèves en retard scolaires. Cette différence se remarque également entre les élèves du privé sous contrat et

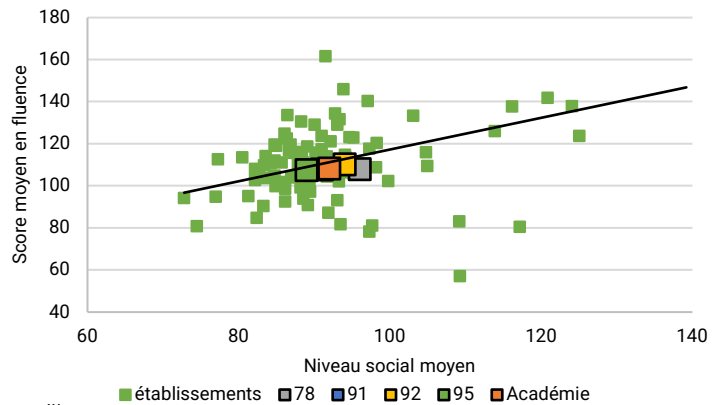
ceux du public : respectivement 61% et 43% lisent au moins 120 mots en une minute, soit un écart de 18 points en faveur du privé sous contrat. Cet écart baisse de 11 points par rapport à la rentrée 2023 car les résultats des élèves du secteur privé ont fortement diminué (-12 points).

Le score de réussite en fluence représente le nombre de mots lus en une minute. Dans l'académie, ce score s'établit en moyenne à 108, contre 116 au national. Là aussi, les scores moyens sont légèrement corrélés à l'IPS, avec des différences de performance notables entre établissements ayant un IPS équivalent (graphique 7).

Graphique 6 : Score moyen en fluence selon le niveau social moyen



Graphique 7 : Maîtrise des connaissances et des compétences en première année de CAP en fluence

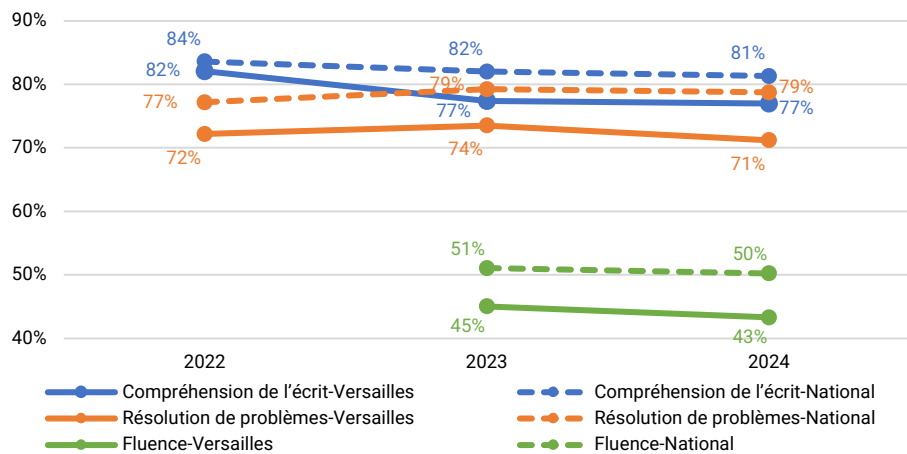


Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
 Source : test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2024, Depp

Depuis 2022, des résultats inférieurs et qui s'éloignent du niveau national

La compréhension de l'écrit en littérature et la résolution de problèmes en numératie sont évaluées en première année de CAP depuis la rentrée scolaire 2022 et depuis 2023 pour la fluence. L'académie se situe en dessous du niveau national pour ces trois compétences. Depuis le début de ces évaluations, les résultats de l'académie baissent de façon plus marquée en compréhension de l'écrit (-5 points, contre -1 point en résolution de problèmes). En fluence, le résultat de l'académie accuse une baisse de 2 points. Ces évolutions s'établissent pour le national, respectivement à, -3 points, +2 points et -1 point. Ainsi, les écarts entre l'académie et le national

Graphique 8 : Évolution des taux de maîtrise au début de CAP depuis 2022



Champ : lycées publics et privés sous contrat de l'académie de Versailles
 Source : test de positionnement de début de première année de CAP, septembre 2024, Depp

augmentent de 2 points en compréhension de l'écrit, de 3 points en résolution de problèmes et de 1 point en fluence (graphique 8).

Bibliographie :

- Benabdallah S., « L'indice de position sociale », *Fiches méthodologiques de la Dapep*, n°1, septembre 2020. En ligne sur : <https://www.ac-versailles.fr/media/55351/download>
- Des encadrés « Méthodologie » et « Bibliographie » sont disponibles dans le fichier de données de la note de la Depp, en ligne sur : <https://www.education.gouv.fr/test-de-positionnement-de-debut-de-premiere-annee-de-cap-2024-premiers-resultats-415590>